



VILLE DE NICE

ATTESTATION D’AFFICHAGE

Il est procédé à l’affichage depuis le 9 juin 2026 sur le site internet www.nice.fr dans la rubrique, www.nice.fr/fr/le-conseil-municipal/publicite-des-actes, en Mairie principale, en Mairie annexe Saint-Augustin et au Territoire Ouest de l’avis d’enquête publique préalable et l’arrêté métropolitain relatifs au déclassement du domaine public routier de l’allée Coretta Scott King, d’une partie de l’allée Soeur Emmanuelle et des espaces publics autour des bâtiments 15 et 18 quartier des Moulins à Nice.

FAIT EN L'HOTEL DE VILLE DE NICE, le **12 JUIN 2026**

**Pour le Maire et par délégation de signature,
Le Directeur des Assemblées**

Jérémie TACHDJIAN